
Programme de Formation

La facturation des IDEL - réactualisation NGAP pour facturiers - Quiz

Organisation

Durée : 6 heures

Mode d'organisation : E-learning

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse aux professionnels, indépendant ou salarié, s'occupant de la gestion du tiers payant d'infirmiers libéraux (facturation des actes infirmiers selon la NGAP).

Pour accéder à cette formation, il vous faudra justifier d'une expérience significative dans la pratique de la facturation infirmière.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure :

- d'identifier la bonne cotation des actes à facturer
- de lister les règles de cumuls et les dérogations



Description

Au cours de votre pratique en tant que gestionnaire de tiers-payant pour les infirmiers libéraux, vous êtes confrontés à des situations qui vous questionnent, notamment en ce qui concerne la cotation, la prescription et le rapprochement avec le soin effectué par votre client.

La formation NGAP est primordiale dans votre pratique et il est nécessaire de se réactualiser régulièrement pour assurer une prestation qualitative pour les infirmiers libéraux qui vous confient leur facturation.

Cette formation constituée de quiz vous permettra de vous réactualiser d'une façon ludique sur la NGAP.



Déroulé

La formation entièrement asynchrone est composée d'une succession de questions sur des cas concrets.

Challengez-vous sur vos connaissances de la NGAP. Les quiz porteront sur :

Les bases de la NGAP

Le chapitre I de la NGAP : les soins de pratique courante

Le chapitre II de la NGAP : les soins spécialisés

La formation est 100% en e-learning avec un accès à la plateforme pendant deux mois. Vous aurez la possibilité de consulter le contenu pendant toute la durée d'ouverture de la session.



Une permanence en visio vous sera proposée en fin de chaque mois si vous avez des questions.

★ **Prérequis**

Le participant devra être équipé d'un ordinateur muni d'un lecteur de son et de vidéo.

Il devra justifier

- d'avoir fait une formation NGAP dans les 2 dernières années
- de pratiquer la facturation des actes infirmiers depuis plus de 6 mois



Modalités pédagogiques

Formation **100% distanciel**.

Le parcours de formation est constitué de vidéos, contenus écrits et contenus interactifs, et sera ponctué par des quiz.

En e-learning, le participant sera autonome dans son avancement. L'accès à la plateforme de formation sera ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Plateforme de formation en e-learning utilisée : TEACH UP

Une permanence en visio sera proposée chaque fin de mois afin de répondre aux différentes questions



Moyens et supports pédagogiques

MODALITÉS D'ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE

SUNDARA Palyvone – aide@webill-sante.fr

Pour toutes les questions d'ordre pédagogique, une réponse vous sera apportée sous 24h du Lundi au Vendredi.

A chaque fin de mois, une permanence en visio sera proposée afin de répondre à vos questions.

MODALITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Support technique – aide@webill-sante.fr

Pour tout problème de connexion à la plateforme de formation ou d'identification, une réponse vous sera apportée sous 24h du Lundi au Vendredi.



Modalités d'évaluation et de suivi

La validation de la formation se fera à travers des quiz à la fin de chaque étape de e-learning.

Le participant recevra une attestation de participation à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction sera à renseigner à la fin de chaque module, mais également à distance de la formation suivie à travers un questionnaire de satisfaction à froid.



Informations sur l'admission

La préinscription à la formation est disponible en ligne. Toutefois, votre inscription ne sera validée par nos services qu'à la suite d'un entretien téléphonique. Nous tenons à vérifier que vos attentes soient bien en corrélation avec le contenu de la formation choisie.

Pour la validation de votre inscription, une attestation de participation à une formation NGAP de moins de 2 ans devra nous être fournie.

Un délai peut être nécessaire pour faire une demande de financement de votre formation en cas de prise en charge par un organisme externe. Nous vous invitons à nous contacter au plus tard 20 jours avant le début d'une session afin de pouvoir entamer les démarches dans les temps.

Pour toute inscription dans ce délai, merci de nous contacter pour étudier votre demande.



Public visé

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous par mail bonjour@webill-sante.fr afin de faire le point et trouver des solutions dans la mesure du possible pour adapter la pédagogie à vos besoins.